

LES AILES DE TAILLARD

5

Le projet éolien participatif sur Burdignes et St-Sauveur-en-Rue



L'étude des oiseaux et des chiroptères a été menée sur le site de Taillard et ses environs, notamment au col du Tracol, par le bureau d'études Envol Environnement.

L'étude initiale a débuté en 2012, l'étude d'impact s'est achevée au printemps 2015.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO42) a été associée au Comité de Pilotage du projet depuis l'étude ZDE en 2010.

A la nuit tombante, gonflage d'un ballon captif avec micro pour enregistrer les chauves-souris à 50 m de hauteur.

LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Oiseaux et chauves-souris

L'étude ornithologique menée depuis trois ans révèle une faible densité de populations d'oiseaux dans l'aire d'implantation, et peu de passages migratoires, le couloir migratoire privilégié passant par la vallée de la Déôme et le col du Tracol. Les éoliennes 2 et 3 ont été écartées pour libérer le passage entre le Suc des Trois Chiens et les Cimes.

De même, les chauves-souris se concentrent autour du tunnel du Tracol à 1,8 km du site. Les crêtes déboisées de Taillard, ventées et plus froides que la vallée, sont peu favorables à la chasse ou à la reproduction.



L'implantation finale tient compte des contraintes environnementales et techniques identifiées par les études débutées dès 2012.

1- chauves-souris : respect d'une zone de retrait aux lisières de forêt (zone grise)

2- oiseaux : respect du couloir migratoire (jaune)

